



## CONCOURS D'ESSAI CHARLES B. KOESTER 2019

### Sujet :

Tout sujet portant sur le Parlement, les assemblées législatives ou les législateurs

### Longueur :

Maximum de 5000 mots

### Prix :

- ❖ 1000 \$ pour le meilleur essai rédigé par un étudiant d'un collège ou d'une université du Canada
- ❖ Publication du meilleur essai sur le site Web du GCEP

### Date limite :

31 mai 2019

### Information :

<http://cspg-gcep.ca>

Les étudiants des collèges communautaires, des cégeps et des universités (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles) sont invités, quelle que soit leur spécialisation, à participer au Concours d'essai Charles B. Koester 2019 parrainé par le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP). L'auteur du meilleur essai recevra un prix de 1000 \$. Le meilleur essai sera publié sur le site Web du GCEP. D'autres prix pourraient aussi être remis à la discrétion du GCEP.

Le GCEP sollicite des essais sur tout sujet relatif au Parlement, aux assemblées législatives ou aux législateurs, entre autres les élections, les partis politiques ou la relation

entre les assemblées législatives ou les législateurs et d'autres entités ou secteurs de l'État, tels que l'exécutif ou les tribunaux. Les essais peuvent porter sur n'importe quelle autorité politique. Nous acceptons les analyses comparatives ou les études de portée fédérale-provinciale ou internationale. Les essais peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Les essais doivent être présentés par voie électronique (à : [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca)) en Word, PDF ou RTF (marges d'un pouce, police de caractères 12, double interligne) au plus tard le 31 mai 2019. Veuillez fournir les renseignements suivants sur la page couverture : a) dans le haut : nom de l'auteur, établissement d'enseignement, numéro d'étudiant et dernière année d'études réussie; b) au centre : titre de l'essai; c) dans le bas : adresse, courriel et numéro de téléphone de l'auteur. Les essais de plus de 5000 mots, y compris tableaux, figures, notes en bas de page et références, seront refusés.

Les essais seront jugés par un comité composé d'universitaires et de fonctionnaires parlementaires et en fonction des critères suivants : originalité, recherche et clarté.

Un seul auteur par essai.

Le GCEP se réserve le droit de ne pas remettre de prix si le jury est d'avis que le nombre d'inscriptions ou la qualité des textes est insuffisant.

Pour plus d'information :

Visitez le <http://cspg-gcsp.ca> ou communiquez avec le secrétariat du GCEP au 613-995-2937 ou [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca).